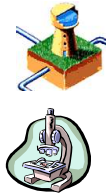


**CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

Nom du réseau de distribution : **ADDUCTION BANDOL CENTRE VILLE**  
 Gestionnaire du réseau : **CA SUD SAINTE BAUME**  
 Exploitation du réseau : **SOCIETE DES EAUX DE MARSEILLE**

**Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivantes :**



Captage : **PRISE SCP-HUGUEUNEUVE** Procédure de protection en cours  
 Station de production : **RESERVOIR DE BOIS MAURIN**  
 Station de production : **RESERVOIR DE VALLONGUE**  
 Station de production : **USINE SCP - HUGUENEUVE**

**Qualité de l'eau distribuée en 2021**

BACTERIOLOGIE (n/100 ml)	NITRATES (mg/l)	DURETE (°F)
La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur.	Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l)	Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté. <b>Eau calcaire.</b>
Nombre de prélèvements : 24 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 %	Nombre de prélèvements : 12 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 11 mg/L Valeur moyenne : 5,9 mg/L	Nombre de prélèvements : 11 Valeur moyenne : 29,9 °F Valeur minimale atteinte : 16,5 °F Valeur maximale atteinte : 40,3 °F

PESTICIDES (µg/l)
Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre (0,1 µg/l).
Nombre de prélèvements : 4 Valeur maximale atteinte : 0.044 µg/L Nombre de paramètres mesurés : 2554 Nombre de non-conformités : 0

FLUOR (mg/l)
Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l).
Nombre de prélèvements : 4 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 0,25 mg/L Valeur moyenne : 0,158 mg/L

**Conclusion sanitaire :**

**100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique.**  
**Eau conforme pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.**

Edité le 09 Mars 2022

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site: [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)



Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.



Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.



Dans les habitats équipées de tuyauteries en plomb, laisser couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

**CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

Nom du réseau de distribution : ADDUCTION BANDOL NORD ET OUEST

Gestionnaire du réseau : CA SUD SAINE BAUME

Exploitation du réseau : SOCIETE DES EAUX DE MARSEILLE

Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivantes :

Captage : PRISE SCP-HUGUEUNEVE Procédure de protection en cours  
 Station de production : RESERVOIR DE VALLONGUE  
 Station de production : USINE SCP - HUGUEUNEVE

**Qualité de l'eau distribuée en 2021**

BACTERIOLOGIE (n/100 ml)	NITRATES (mg/l)	DURETE (°F)
La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur.	Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l)	Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté. Eau calcaire.
Nombre de prélèvements : 15 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 %	Nombre de prélèvements : 6 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 7 mg/L Valeur moyenne : 2,6 mg/L	Nombre de prélèvements : 5 Valeur moyenne : 22,8 °F Valeur minimale atteinte : 16,5 °F Valeur maximale atteinte : 32,9 °F

PESTICIDES (µg/l)
Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désinfecter. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre (0,1 µg/l).
Nombre de prélèvements : 2 Valeur maximale atteinte : 0,044 µg/L Nombre de paramètres mesurés : 1277 Nombre de non-conformités : 0

**Conclusion sanitaire :**

**100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique. Eau conforme pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.**

Édité le 09 Mars 2022

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des exigences de qualité définies par le Code de la Santé Publique, articles R1323 et R1324. Des campagnes de désinfection et traitement sont effectuées sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site : [www.eaupotable.sainte.gouv.fr](http://www.eaupotable.sainte.gouv.fr)

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire. Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.

Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsque vous a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

**CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

Nom du réseau de distribution : ADDUCTION BANDOL ZONE LITTORALE

Gestionnaire du réseau : CA SUD SAINE BAUME

Exploitation du réseau : SOCIETE DES EAUX DE MARSEILLE

Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivantes :

Captage : F1 LE BAOU Procédure de protection terminée  
 Captage : F2 LE LANCON SUD Procédure de protection terminée  
 Captage : F3 LE BAOU Procédure de protection terminée  
 Captage : F4 LA BAOU Procédure de protection terminée  
 Captage : F5 LE BAOU Procédure de protection terminée  
 Captage : FORAGE LANCON NORD Procédure de protection terminée  
 Captage : PRISE SCP-HUGUEUNEVE Procédure de protection en cours  
 Captage : PUIT DE BOURGAREL Procédure de protection terminée

**Qualité de l'eau distribuée en 2021**

BACTERIOLOGIE (n/100 ml)	NITRATES (mg/l)	DURETE (°F)
La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur.	Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l)	Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté. Eau très calcaire.
Nombre de prélèvements : 35 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 %	Nombre de prélèvements : 18 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 14 mg/L Valeur moyenne : 6,8 mg/L	Nombre de prélèvements : 16 Valeur moyenne : 35,3 °F Valeur minimale atteinte : 16,5 °F Valeur maximale atteinte : 43,9 °F

PESTICIDES (µg/l)
Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désinfecter. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre (0,1 µg/l).
Nombre de prélèvements : 7 Valeur maximale atteinte : 0,057 µg/L Nombre de paramètres mesurés : 4468 Nombre de non-conformités : 0

**Conclusion sanitaire :**

**100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique. Eau conforme pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.**

Édité le 09 Mars 2022

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des exigences de qualité définies par le Code de la Santé Publique, articles R1323 et R1324. Des campagnes de désinfection et traitement sont effectuées sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site : [www.eaupotable.sainte.gouv.fr](http://www.eaupotable.sainte.gouv.fr)

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire. Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.

Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsque vous a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.